



**EXTRAIT DES PROCÈS VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024**

L'ordre du jour est composé de 10 points. Le conseil communautaire de Limoges Métropole, réuni en séance le 18 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur GUYON, Président, a délibéré sur l'ordre du jour ci-dessous. Le conseil communautaire a adopté à l'unanimité les délibérations ci-dessous, sauf avis contraire.

Ordre du jour :
1. **Adoption de l'ordre du jour** : M. GUYON, Président, propose l'adoption de l'ordre du jour ci-dessous. Le conseil communautaire adopte à l'unanimité l'ordre du jour proposé.

Adoption de l'ordre du jour : M. GUYON, Président, propose l'adoption de l'ordre du jour ci-dessous. Le conseil communautaire adopte à l'unanimité l'ordre du jour proposé.

Adoption de l'ordre du jour : M. GUYON, Président, propose l'adoption de l'ordre du jour ci-dessous. Le conseil communautaire adopte à l'unanimité l'ordre du jour proposé.

DÉLIBÉRATION

Cession immobilière d'une emprise du domaine public, située lieudit « la Pacaille » - commune de Veyrac - propriété de Limoges Métropole, au profit de Monsieur DEVEAUD et Madame AUDOIN

1 DOCUMENT - Publié le 24 Décembre 2024

Délibération du 18 décembre 2024

 **20_10.pdf**
(.pdf, 2,0 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**